

Extrait du procès-verbal de la réunion extraordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 25 septembre 2023, à 17 h.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ SUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

CONSIDÉRANT l'article 70 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT l'article 8.1.1 de la Politique sur la liberté académique universitaire adoptée le 29 mai 2023 qui prévoit la nomination et la composition du comité sur la liberté académique;

CONSIDÉRANT les appels de candidatures effectués par le secrétariat général auprès des membres du corps professoral, des personnes chargées de cours et des associations étudiantes, entre le 24 août et le 31 août 2023, afin de pourvoir les postes des membres du comité conformément à la Politique sur la liberté académique;

CONSIDÉRANT le scrutin électronique tenu auprès de l'ensemble des membres du corps professoral entre le 8 et le 15 septembre 2023 recommandant les candidatures de Mathilde Barraband, Nancy Goyette et Lionel Berthoux comme membres du corps professoral devant siéger au comité sur la liberté académique;

CONSIDÉRANT l'assemblée du Syndicat des chargées et chargés de cours tenue le 15 septembre 2023 lors de laquelle furent recommandées les candidatures de Manon Bouchard, René Gélinas et André Poulin comme personnes chargées de cours devant siéger au comité sur la liberté académique;

CONSIDÉRANT la proposition CE-05-09-23-06 de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières recommandant la candidature de Mondher Melki devant siéger au comité sur la liberté académique;

CONSIDÉRANT les explications du secrétaire général;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Mathilde Barraband, professeure au Département de lettres et communication sociale, Nancy Goyette, professeure au Département des sciences de l'éducation et Lionel Berthoux, professeur au Département de biologie médicale, comme membres du corps professoral du comité sur la liberté académique pour un mandat renouvelable de deux (2) ans débutant le 25 septembre 2023;

2. de nommer Manon Bouchard, chargée de cours au Département de psychoéducation et de travail social, René Gélinas, chargé de cours au Département de marketing et systèmes d'information et André Poulin, chargé de cours au Département des sciences humaines, à titre de membres chargés de cours du comité sur la liberté académique pour un mandat renouvelable de deux (2) ans débutant le 25 septembre 2023;

3. de nommer Mondher Melki, à titre de membre de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières siégeant au comité sur la liberté académique pour un mandat renouvelable de deux (2) ans débutant le 25 septembre 2023;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par:

Me Éric Hamelin
Secrétaire général